

**CONSEIL MUNICIPAL du 06 MARS 2014**  
**Convocation : 22/03/2013**

Présents :CAPITAN Marcel, PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MUZEL Loïc, GOUTTEBROZE Johann, ROBERT René, MAZIOUX Marilyne, EXTRAT Michèle, MORELIERE Claudette et CORAND Carole  
Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

**C.C.A.S. COMPTE ADMINISTRATIF 2013 et BUDGET PRIMITIF 2014**

Monsieur le maire donne le compte rendu de la réunion du C.C.A.S. qui s'est tenu auparavant.  
Le compte administratif 2013 du C.C.A.S. avec 2 155.51 € de recettes et 1 823.42 € de dépenses présente un excédent de fonctionnement de 332.09 € qui sera reporté au budget primitif 2014.  
Le budget primitif 2014 s'équilibre à 2 882.09 € avec pour dépenses principales les colis de Noël et le remboursement de transport scolaire aux familles des enfants fréquentant le RPI. Cette année c'est 18 enfants qui en bénéficieront.

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2013**

Ils sont présentés par Mr PARDON Sébastien, 1<sup>er</sup> adjoint

**- Budget principal**

La section de fonctionnement avec **177 051.33 €** de dépenses et **176 844.26 €** de recettes présente un déficit de 207.07 € pour 2013, auquel s'ajoute un excédent antérieur de 29 167.57 €, soit un résultat de clôture de **28 960.50 €.**

La section d'investissement avec **134 509.97 €** de dépenses et **118 361.60 €** de recettes présente un déficit de 16 148.37 € pour 2013, auquel s'ajoute un déficit antérieur de 3 184.49 €, soit un résultat de clôture déficitaire de **19 332.86 €.**

**- Budget eau et assainissement**

La section de fonctionnement avec **55 846.10 €** de dépenses et **47 094.30 €** de recettes présente un déficit de 8 751.80 € pour 2013, auquel s'ajoute un excédent antérieur de 43 278.81 €, soit un résultat de clôture excédentaire de **34 527.01 €.**

La section d'investissement avec **7 350.46 €** de dépenses et **9 081 €** de recettes présente un excédent de 1 730.54 € pour 2013, auquel s'ajoute un excédent antérieur de 5 109.53 €, soit un résultat de clôture excédentaire de **6 840.07 €.**

**- Budget Lotissement**

Aucune vente n'ayant été réalisée cette année, le budget lotissement présente toujours un excédent de fonctionnement de **56 409.61 €** et un déficit d'investissement de **43 100 €.**

Les trois comptes administratifs 2013 ainsi que les trois comptes de gestion du percepteur sont approuvés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents. Une délibération est prise.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Monsieur le maire rappelle que les taux n'ont pas été modifiés l'an passé et propose donc d'augmenter pour 2014 uniquement la taxe sur le Foncier Bâti qui est relativement peu élevée et de la passer à 7 %.

Après en avoir discuté, le Conseil municipal, par 4 voix pour, 6 absences et 0 voix contre décide donc d'augmenter la taxe sur le Foncier Bâti et de maintenir les autres taux tels qu'ils sont. Les taux votés pour 2014 sont donc les suivants :

- 12.30 % pour la Taxe d'Habitation
- 7 % pour la Taxe Foncier Bati
- 31.82 % pour la Taxe Foncier Non Bati
- 25.30 % pour la CFE (ex taxe professionnelle)

**AFFECTATION DE RESULTAT**

**- Budget Général.**

Après avoir constaté l'excédent de fonctionnement à la clôture 2013 de 28 960.50 €, compte tenu des restes à réaliser de 252 960 € en dépenses et 251 480 € en recettes et du déficit d'investissement de 19 332.86 €, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

décide d'affecter la somme de 20 812.86 € à la section d'investissement au compte 1068 pour couvrir le déficit, le solde de 8 147.64 € restant en fonctionnement au compte 002.

**- Budget Eau et Assainissement,**

Le budget ne présentant pas de déficit d'investissement, l'excédent de fonctionnement de 34 527.01 € sera totalement affectée au fonctionnement au compte 002.

Des délibérations sont prises à l'unanimité des membres présents.

**BUDGETS PRIMITIFS 2014**

**- Budget Général**

Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **259 456.25 €** et en section d'investissement à la somme de **551 571.86 €**. Les principaux travaux prévus sont la réhabilitation de la salle d'animation L'Orée fleurie et la réfection du mur du cimetière.

Il est adopté par 8 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre

**- Budget Eau et Assainissement**

Il s'équilibre en section d'exploitation à la somme de **83 932.01 €** et en section d'investissement à la somme de **24 092.08 €**.

Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

**- Budget Lotissement**

Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **128 721.61 €** et en section d'investissement à la somme de **66 100 €**. Le maire rappelle qu'il reste à ce jour 2 lots à la vente.

Tous les budgets sont votés à l'unanimité des membres présents.

Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

**REHABILITATION DE LA SALLE D'ANIMATION**

Monsieur le maire fait le point sur les travaux. A ce jour les délais sont respectés suivant le planning de l'architecte.

**QUESTIONS DIVERSES**

- ▶ Le tour de garde pour les élections municipales est établi.
- ▶ Mme TONNOIR expose la demande de Yves Vernin, agent technique, de modifier ses horaires et jours de travail durant la période d'été pour un meilleur suivi du fleurissement. La demande sera examinée par la prochaine municipalité.

Tous les membres présents ont signé au registre.